

ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE DE MONTFAVET

Par arrêté N° 20220406 du 07/04/2022

Monsieur le Commissaire enquêteur, Yves SCHALDENBRAND,

Pour faire suite à notre entretien du 9 Mai 2022 en Mairie annexe de Montfavet, je vous confirme notre proposition de modification du plan d'aménagement de l'annexe du cimetière.

L'actuelle présentation de l'aménagement de l'annexe propose l'installation de caveaux libres contre le mur sud de l'annexe du cimetière, mur qui sépare le futur cimetière des quatre propriétés existantes depuis plus de 25 ans.

Vous comprendrez que cela sera aussi dérangeant pour les inhumations que pour les propriétaires ayant des activités pouvant être bruyantes (festivités, tontes pelouses, enfants, bricolages, musique).

C'est pourquoi nous vous proposons une modification des plus simples, avantageuse et arrangeante pour les uns comme pour les autres, et cela sans aucune modification de supplément au financement prévu pour l'aménagement de l'annexe du cimetière de Montfavet.

- La proposition des quatre propriétaires du Hameau les Eglantiers de la rue Jean-Joseph Baléchou 84140 Montfavet, est d'inverser l'installation des caveaux libres prévue côté mur sud au mur nord, en continuation de votre implantation des caveaux libres mur nord, et l'allée existante de cyprès. Ce qui est réalisable sans aucune gêne pour leur mise en oeuvre, et offre des avantages des plus agréables, car les caveaux ne seront plus exposés plein sud, au vent et à la pluie car protégés par la haie de cyprès existante. Nous avons relevé la totalité des cotes, et cela avec le personnel du cimetière de Montfavet, et nous vous assurons que notre proposition est en tous points parfaitement crédible et réalisable.

Cette transformation remplacera donc les caveaux prévus côté mur sud par la création d'une allée boisée s'inscrivant parfaitement dans votre plan de circulation, en laissant un espace végétalisés de respiration pour les cérémonies d'obsèques d'une part, et d'autre part pour la tranquillité des quatre propriétaires de la rue Jean-Joseph Baléchou.

Croyez, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'assurance de nos cordiales salutations.

Les propriétaires:

Monsieur et Madame Frédéric Sanchez

Monsieur et Madame Philippe Erman

Monsieur et Madame Jean-Luc Queyla

Monsieur et Madame Olivier Baudry